



## Numéro Spécial Réforme du Collège

Dès la rentrée de septembre 2016, la **réforme du collège** s'appliquera à l'ensemble des niveaux (**de la 6ème à la 3ème**).

Cette réforme laisse une certaine marge de manœuvre à chaque établissement pour son application. Le 11 avril, le Conseil d'Administration du collège Le Saussay a délibéré sur les mesures spécifiques qu'il souhaite appliquer.

Nous pouvons donc désormais vous présenter les changements qui toucheront vos enfants dès la prochaine rentrée.

*Les parents FCPE du collège Le Saussay*

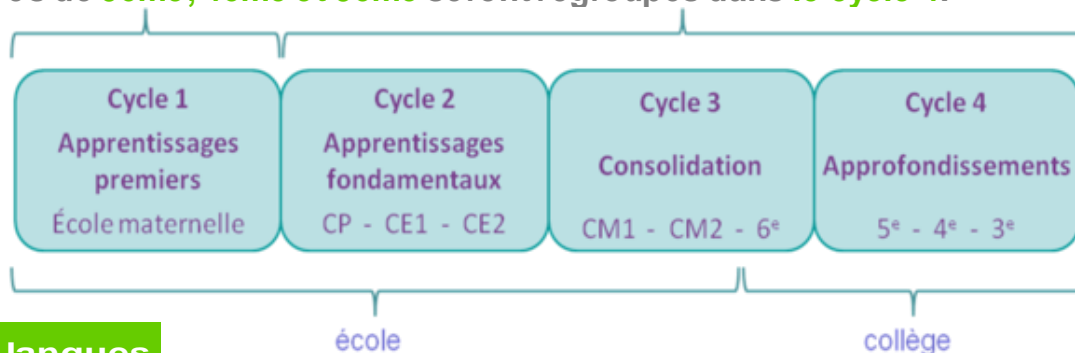
Pour nous contacter : [fcpe.collegedeballancourt@gmail.com](mailto:fcpe.collegedeballancourt@gmail.com)

### 1. Une nouvelle organisation par cycle

Les programmes scolaires étaient jusqu'à présent **annualisés**. Ils seront dorénavant organisés **par cycle**. C'est à l'équipe pédagogique de définir ensuite la répartition du programme à l'intérieur de chaque cycle. L'objectif du fonctionnement par cycle est de mieux tenir compte du rythme d'apprentissage des enfants.

- **Les 6ème seront regroupés avec les CM1 et CM2 dans le cycle 3.**  
Des réunions sont organisées actuellement entre les professeurs du collège et les enseignants des écoles élémentaires de Ballancourt, Vert-le-Petit et Fontenay-le-Vicomte, afin de préparer la rentrée 2016/2017.

Les élèves de **5ème, 4ème et 3ème** seront regroupés dans **le cycle 4**.



### 2. Les langues

- **Une LV2 à choisir dès la 5ème**  
Désormais **tous** les élèves commenceront une année plus tôt leur deuxième Langue Vivante (LV2), à savoir **dès la 5ème**. Dans notre collège, ils peuvent choisir entre l'Allemand ou l'Espagnol.
- **La classe Euro disparaît**  
Les élèves de 4ème "section Euro" ne bénéficieront plus de cette option à la rentrée 2016/2017 pour leur passage en 3ème.

#### La classe bilingue Allemand-Anglais est maintenue

Créée depuis la rentrée 2013 au collège Le Saussay, la classe bilingue est maintenue. Pour la rentrée 2016-2017, une classe de 6ème bilingue sera donc ouverte, pour maximum 24 élèves. De même, les élèves actuellement en classe bilingue pourront poursuivre cette option l'année prochaine.

### 3. L'option latin est maintenue

Chaque établissement ayant la liberté de définir les options qu'il souhaite préserver, notre collège a décidé de maintenir la possibilité de démarrer l'enseignement du latin dès la 5ème.

### 4. 26 heures de cours par semaine pour tous

La réforme du collège va uniformiser la semaine de travail de tous les élèves, de la 6ème au 3ème : **26 heures par semaine pour tous** (sauf les latinistes et les bilangues qui auront 1 ou 2h de plus).

### 5. A partir de la 5ème, une autre façon d'apprendre : les EPI

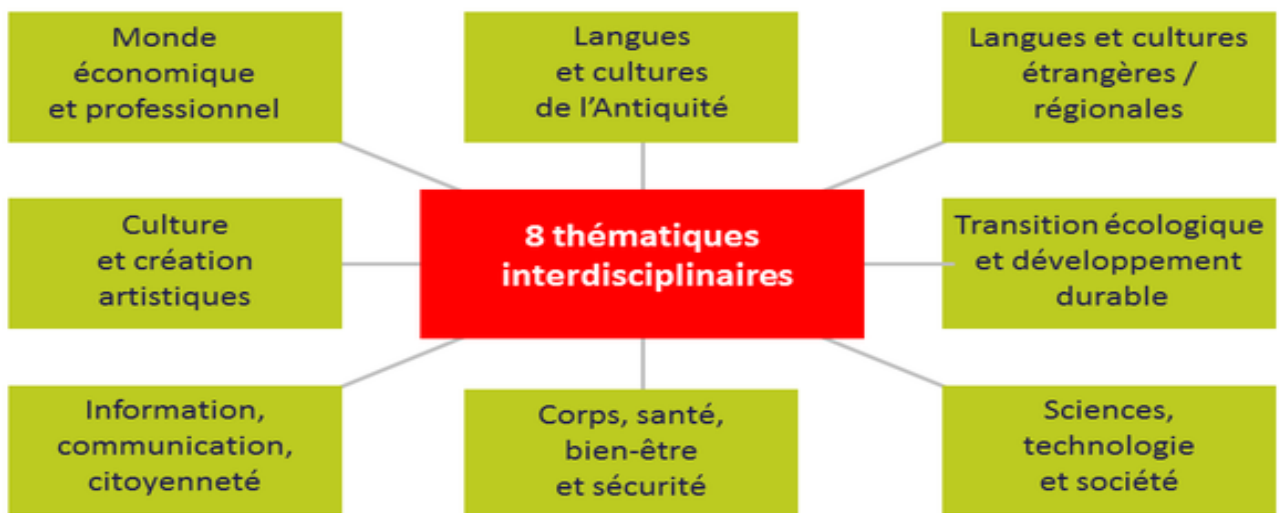
Les nouveaux programmes se veulent davantage **transversaux**. Une partie du programme sera enseignée sous forme d'**EPI : les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires**. C'est une nouvelle façon d'apprendre et de travailler les contenus des programmes.

Chaque EPI mêle plusieurs disciplines autour d'un thème, pendant une même période, de manière à permettre aux élèves de mieux comprendre le sens et la portée de leur apprentissage.

**Les EPI commenceront à partir de la classe de 5ème**. Dans notre collège, chaque élève consacrera **3 heures par semaine** aux EPI. Chaque élève étudiera minimum 2 EPI par an.

- **Les thématiques des EPI**

Le choix des EPI, leur répartition entre professeurs et surtout, la définition de leur contenu, mobilisent actuellement **l'ensemble de l'équipe pédagogique**. Le collège devra choisir au minimum 6 thématiques parmi les 8 imposées :



### L'EPI : une pédagogie par projet

Les EPI favorisent une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective (site internet, magazine, maquette, etc.), qui fera l'objet d'une évaluation.

Ces temps de travail doivent favoriser l'usage des **outils numériques et des langues vivantes étrangères** et développer **l'expression orale, l'esprit créatif et la participation**.

## 6. Qu'est ce que l'Accompagnement Personnalisé ?

Un autre changement apporté par la réforme est le renforcement de l'**Accompagnement Personnalisé (AP)**.

Les cours d'AP font partie intégrante des disciplines. **Les élèves seront répartis en groupe. Les groupes peuvent évoluer en cours d'année en fonction du projet ou des besoins de l'élève** : approfondissement, développement des méthodes pour apprendre, soutien, entraînement...

En classe de **6ème** : **3 heures par semaine** seront consacrées à l'AP dans l'objectif de faciliter la transition entre l'école et le collège.

En **cycle 4** (5ème, 4ème, 3ème) il est prévu dans notre collège **1 heure d'AP** par semaine.

## 7. Quelques autres changements

- L'enseignement de la **physique** démarrera **dès la 6ème**.
- L'**option "Découverte professionnelle 3h" disparaît**. La découverte professionnelle était destinée aux élèves de 3ème, pour préparer leur avenir professionnel. Dorénavant cette option est remplacée par un EPI "Monde Economique et Professionnel", dispensé à tous les élèves.
- Le **Brevet du collège évoluera** également dès l'année prochaine. Nous vous tiendrons informés des modifications dans un prochain Croq' Info.

**Pour en savoir plus**, nous vous invitons à consulter le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid92955/mieux-comprendre-le-college-2016-la-reforme-du-college-en-10-points.html>

Association loi 1901 - N°0912000281 - Conseil de parents d'élèves du collège Le Saussay à Ballancourt  
15 rue des Charmilles - 91610 - Ballancourt sur Essonne - Email : [fcpe.collegedeballancourt@gmail.com](mailto:fcpe.collegedeballancourt@gmail.com)